



**SARTHE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°72-2022-06-017

PUBLIÉ LE 29 JUIN 2022

# Sommaire

## **Préfecture de la Sarthe / DCL**

72-2022-06-28-00002 - Arrêté du 28 juin 2022 fixant les listes des candidats au second tour de l'élection municipale partielle intégrale de la commune de SAINT-PAVACE du 3 juillet 2022 (2 pages)

Page 3

Préfecture de la Sarthe

72-2022-06-28-00002

Arrêté du 28 juin 2022 fixant les listes des  
candidats au second tour de l'élection  
municipale partielle intégrale de la commune de  
SAINT-PAVACE du 3 juillet 2022



**PRÉFET  
DE LA SARTHE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Bureau de la Réglementation Générale  
et des Élections

Direction de la citoyenneté et de la  
légalité

**Arrêté du 28 juin 2022 fixant les listes des candidats au second tour de l'élection municipale partielle intégrale de la commune de SAINT-PAVACE du 3 juillet 2022.**

**LE PRÉFET DE LA SARTHE**  
Chevalier de la Légion d'Honneur,  
Chevalier de l'Ordre national du Mérite,

Vu le Code Electoral ;

Vu le décret du 15 février 2022 nommant Monsieur Emmanuel AUBRY Préfet de la Sarthe ;

Vu l'arrêté préfectoral du 2 mai 2022 portant convocation des électeurs et fixant les dates d'ouverture et de clôture du délai de dépôt de candidatures en vue de l'élection municipale et communautaire partielle intégrale de SAINT-PAVACE les dimanches 26 juin 2022 et 3 juillet 2022 (en cas de second tour) ;

Vu l'arrêté préfectoral du 9 juin 2022 fixant les listes des candidats au premier tour de l'élection municipale partielle intégrale de la commune de Saint-Pavace du 26 juin 2022 ;

Vu les déclarations de candidatures déposées à la Préfecture de la Sarthe ;

Vu l'absence de candidature de la liste « AGIR POUR L'AVENIR », menée par Monsieur Sébastien MANSON ;

Vu le courriel du 28 juin 2022 de Monsieur Sébastien MANSON, candidat tête de liste « AGIR POUR L'AVENIR », confirmant le retrait de candidature de ladite liste au second tour ;

Sur proposition de M. le Secrétaire Général de la Préfecture ;

**ARRETE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Les listes de candidats enregistrées pour le second tour de l'élection municipale partielle intégrale de la commune de SAINT-PAVACE, prévu le dimanche 3 juillet 2022, sont arrêtées selon le tableau figurant en annexe. L'ordre des emplacements d'affichage retenu pour le premier tour est conservé entre les listes restant en présence (article R. 28 du code électoral).

**Article 2** : Le présent arrêté est susceptible de recours gracieux auprès du préfet de la Sarthe (place Aristide Briand – 72041 Le Mans cedex 9), de recours hiérarchique auprès du ministre de l'intérieur (Place Beauvau – 75800 Paris cedex 08), ou de recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Nantes (6, allée de l'île Gloriette – BP24111 – 44041 NANTES Cédex 01) dans le délai de deux mois à compter de sa notification. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie via l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**Article 3** : Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture et Monsieur le 2<sup>ème</sup> adjoint de la commune de SAINT-PAVACE sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et affiché au lieu habituel de l'affichage administratif de la commune.

LE PREFET,

signé Emmanuel AUBRY

Place Aristide Briand  
72041 LE MANS Cédex 9  
Préfecture : 02 43 39 70 00 - Standard : 02 43 39 72 72  
Mél : [pref-mail@sarthe.gouv.fr](mailto:pref-mail@sarthe.gouv.fr)

1

## ANNEXE

### Panneau d'affichage n° 2

#### Liste « AVEC VOUS POUR L'AVENIR ! »

N° d'ordre	Civilité	Nom	Prénom	Candidature à un siège de conseiller communautaire
1	M.	MOSER	Jean Claude	X
2	Mme	HUART	Valérie	X
3	M.	TRONCHET	Bernard	X
4	Mme	REDUREAU	Maryse	X
5	M.	PROUST	Patrick	
6	Mme	BONRAISIN	Michèle	
7	M.	BLONDEAU	Fabien	
8	Mme	CHAUVIN	Catherine	
9	M.	DELAITE	Stéphane	
10	Mme	TENCÉ MEZIANI	Catherine	
11	M.	MELOT	Pierre	
12	Mme	BODET	Marie	
13	M.	DEROUET	Jean-René	
14	Mme	HÉRON	Carine	
15	M.	LE GRAND	Jean-Yves	
16	Mme	LEPOURREAU-BASCO	Marina	
17	M.	LELARGE	Boris	
18	Mme	MARIOT	Michèle	
19	M.	RABANT	Yves	

### Panneau d'affichage n° 3

#### Liste « BIEN VIVRE ENSEMBLE »

N° d'ordre	Civilité	Nom	Prénom	Candidature à un siège de conseiller communautaire
1	M.	JÉGOU	Fabrice	X
2	Mme	DELBRUEL	Virginie	
3	M.	BARBIER	Mathieu	
4	Mme.	ANQUETIL	Béatrice	
5	M.	SEKKAT	Rachid	
6	Mme	FOUCAULT	Marlène	
7	M.	BANSARD	Christian	
8	Mme	COMPAIN	Marina	X
9	M.	LECOMTE	Christian	X
10	Mme	BOURNEUF	Françoise	X
11	M.	GUIBERT	Christian	
12	Mme	GÉRARDIN	Marie-Dominique	
13	M.	GUINOISEAU	Didier	
14	Mme	ROGÉ	Viviane	
15	M.	SERGENT	Ludovic	
16	Mme	VINCENT	Nathalie	
17	M.	VAGNER	Xavier	
18	Mme	FIGUEIREDO	Maria	
19	M.	DI COSOLA	Franck	
20	Mme	MOURIER	Laure	
21	M.	YVON	Jean-François	

Place Aristide Briand  
72041 LE MANS Cédex 9  
Préfecture : 02 43 39 70 00 - Standard : 02 43 39 72 72  
Mél : [pref-mail@sarthe.gouv.fr](mailto:pref-mail@sarthe.gouv.fr)

2